



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4110407

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 8/11/2024 14H02 C:000882 I:35918

MME FROPPIER Maria

V/Appel du Vendredi 08/11/2024 a 14H02

726 ROUTE DE FEILLENS
Bage La Ville
01380 BAGE DOMMARTIN

IMMEUBLE : MAISON MME FROPPIER
726 ROUTE DE FEILLENS
01380 BAGE LA VILLE

Feillens, le 15 Novembre 2024

Référence Marché: Notre Tarif en vigueur

LOCALISATION : 726 ROUTE DE FEILLENS - BAGE LA VILLE - 0771242151 MME FROPPIER

MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOUCHAGE DE CANALISATION - 165 € DE L'HEURE TTC
1ERE HEURE INDIVISIBLE

Donneur d'ordre : Mme FROPPIER

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage liaison(s) intérieure(s) : logement/local commercial/bureau(x)

LE 8 NOVEMBRE 2024 A 16H45
DEBOUCHAGE SUR ENVIRON 25 METRES DANS LA CANALISATION EXTERIEURE
CANALISATION PERCEE PAR DES GALERIES DE RATS

OBSERVATIONS : 202=CHQ CACE N°3796422 DU 08/11/2024 DE 165€ = FACTURE PAYEE

PREVOIR L'INTERVENTION D'UN PLOMBIER POUR REPARATION CANALISATION PERCEE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un véhicule spécialisé débouchage (hydraulique, électromécanique, mécanique) équipé d'une génératrice 220 volts, d'une pompe 10 M3/H, d'une pompe 22 M3/H et d'un aspirateur-pompe.

Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).

Localisation de l'obstruction (si nécessaire).

Ouverture sur les canalisations d'évacuation privatives (si nécessaire).

Identification de l'obstruction (si possible).

Débouchage par procédé approprié (mécanique ou électro-mécanique).

Contrôle de l'écoulement après intervention (si nécessaire).

Mise en oeuvre aspirateur a eau, aspirateur-pompe (si nécessaire).

Nettoyage et désinfection (si nécessaire).

Nettoyage du matériel avant rangement dans le véhicule (si nécessaire).

Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

SERVIMO BOURGOGNE - SAS au capital de 15 000 €

550, route de Ternant – 01570 FEILLENS

RCS. BOURG EN BRESSE 798.123.030 - TVA intracommunautaire FR53798123030

Tél : 03 85 20 30 60 - bourgogne@servimo.fr



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4110407

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction.

Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions de débouchage que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et y remédier si le client nous en donne l'ordre par un curage (remise au diamètre) ou une réparation de la canalisation (si nécessaire).

Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Les fournitures sont facturées avec un coefficient de 1,43 sur le prix d'achat, sauf autre engagement contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Débouchage canalisation	1	150,00	150,00
TOTAL H.T.				150,00
T.V.A. a 10,00%				15,00
TOTAL T.T.C.En EURO				165,00

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN

Règlement par chèque à réception de facture